



Décembre 2016



Les Echos de Castelnau-de-Lévis

Bulletin d'Informations Municipales

Mairie de Castelnau-de-Lévis. Rue Sicard Alaman
81150 CASTELNAU DE LEVIS

Tél : 05 63 46 15 98 - Fax : 05 63 77 59 91
Courriel : mairiecastelnaudelevis@orange.fr
Site : www.mairie-castelnaudelevis.com



L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE TRÈS BONNES FÊTES
ET VOUS ADRESSE SES VŒUX DE

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017 !

Editorial

Sommaire

Le mot du Maire

A la mairie

A l'école

Quoi de neuf au village ?

Vie de la commune

Vie pratique

Des nouvelles de l'Agglo

Quelques chiffres

Infos pratiques

Actualité des associations



Mairie de
Castelnau-de-Lévis

Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication

Robert GAUTHIER

Réalisation

Commission Communication
Françoise PROUST déléguée

Imprimé par l'Association REBOND

L'année 2016 aura été marquée par le début des travaux dans l'ancien village, épisode difficile, vous diront les habitants voisins du chantier, ce que je reconnais volontiers.

Malgré les efforts des entreprises, les contraintes d'espace ou d'intempéries ont eu des conséquences dommageables pour les riverains.

Deux tranches ont été réalisées permettant de finaliser la partie centrale montant du restaurant la Taverne jusqu'au parking du château.

Vous ne manquerez pas de vous exprimer sur le rendu final de ces travaux en tenant compte qu'il reste à finaliser les parties enherbées ou espaces verts et à opérer quelques réparations rendues nécessaires par les incivilités de certains automobilistes qui stationnent sur les parties aménagées.

L'objectif final est de redonner vie à la partie ancienne du village et d'encourager, je l'espère, les propriétaires à rénover et valoriser leur patrimoine.

Sur l'année 2017 le chantier se déroulera sur les rues des radis et des remparts. Nous ne manquerons pas d'apporter une information en temps et heure aux riverains sur la programmation des travaux.

Toujours sur les travaux en cours, nous sommes en train de terminer la rénovation des cours du groupe scolaire, de refaire les clôtures et de sécuriser les entrées tout en poursuivant les dotations des classes en équipement numérique.

Les travaux de rénovation du clocher saint Barthélemy commenceront cet hiver, les marchés viennent d'être notifiés aux entreprises retenues.

L'association SOLEIHA gestionnaire des logements de l'immeuble Blatgé a rapidement loué les six logements nouvellement créés ; les résultats sont plus longs pour les locaux commerciaux : Deux restent à louer.

L'année 2017, vous le savez tous, sera une année d'élections, une année de tourmente politique ; vous y participerez avec calme, sérénité et une maturité démocratique, c'est un de mes souhaits après ceux de bonne santé et de bonheur que je formule avec tout votre conseil municipal en attendant une bonne fin d'année et de belles fêtes.

Robert Gauthier

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Du lundi au vendredi de 14 à 18 h

Tél. 05 63 46 15 98 - Fax : 05 63 77 59 91

Courriel : mairiecastelnaudelevis@orange.fr

Site : <http://www.mairie-castelnaudelevis.com>



L'album 2016...



En haut G à D : Commémoration de l'Armistice et inauguration de l'immeuble Blatgé. Au centre de G à D : Vœux aux nouveaux arrivants et réception des Aînés. Ci-dessous : Fêtes de la Musique et Aubade de la St Barthélemy.





2017 Année électorale

Les électeurs seront appelés aux urnes à deux reprises en 2017 :

- **ELECTION PRESIDENTIELLE : 23 avril et 7 mai**
- **ELECTIONS LEGISLATIVES : 11 juin et 18 juin.**

Le jour des élections, les électeurs doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire), et leur carte d'électeur.

Inscription sur les listes électorales : Pour pouvoir voter, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2016. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt). L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités : soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile), soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, soit par internet, dans certaines communes, en utilisant le Télé service proposé par mon.service-public.fr.

ETAT CIVIL

Nos joies et nos peines en 2016



- **Naissances**

POSTEL Timéo (2015)
BARREAUD Pierre
BLATGE Mila
BROSSIER Luca
FORST Clémence
LARROQUE Aronn
LEROUX Gabriel
PAUL Maël
PIRON Nino
ROUANET Yoën
VAYSSE Victoire
VERGNES Nolan

- **Mariages**

BON Nicolas et BOUYSSIERE Myriam
CAUSSE Yannick et LOCHMANN Amandine
DURAND Anthony et TOURAY Eva
LEMOINE Jérôme et VAUTIER Morgane
POSTEL Mickaël et BASSEZ Sophie
TREILHOU Marc et PRADAL Magali



- **Décès**

CORTEZON veuve JULIEN Adrienne (2015)
VIS Simone (2015)
ALVES épouse LACHAUME Annette
BLATGE André
DECAZY Bernard
FAUGIERES Thierry
HENDERSON Kathleen
JULIA Fernand
MARCELLIN Guy
SUC André
VILLENEUVE Maurice



Nouveau look pour la montée au château

La première tranche des travaux de réhabilitation du village historique démarrée fin 2015 est en voie d'achèvement.

Elle concernait la montée au château et le périmètre de l'église (rue Aubijoux, rue Raimond VII, rue des Remparts et Cap del Castel), incluant l'assainissement et les réseaux enterrés d'évacuation des eaux usées et pluviales, ainsi que la rénovation du réseau d'eau potable, la voirie, l'éclairage public et les espaces verts.



Conformément au plan quadriennal programmé, le chantier, conduit par la municipalité et la communauté d'agglomération, se déplacera en 2017 derrière l'église, rue des Radis, avec l'aménagement du site en placettes et espaces de promenade et de détente.



Le coup d'œil sur la portion déjà rénovée augure magnifiquement de la réussite de l'opération qui avait pour but de renforcer l'attractivité du cœur de la cité et de valoriser son riche patrimoine dans le périmètre du château classé du XIII^{ème} siècle.



L'ensemble sera agrémenté dans les prochaines semaines d'un circuit fléché et d'une nouvelle signalétique, invitant touristes et locaux à la découverte (ou redécouverte) du site.



Six nouveaux logements sociaux

Six logements sociaux ont été inaugurés le 20 mai 2016 au cœur du village, 1 rue Aubijoux.

Le bâtiment insalubre, préempté par la mairie, avait été cédé en 2014 en bail emphytéotique de 30 ans à l'organisme Habitat Social PACT81 chargé de produire des logements d'insertion avec des financements d'Etat. La gestion des logements est assurée par SOLIHATarn dont la mission est d'améliorer les conditions d'hébergement des populations défavorisées et de revitaliser les bourgs et quartiers dégradés.

L'opération, d'un montant global de 473559 €, a été cofinancée par les subventions de l'Etat/Plai (84000 €), le Département (87000 €), la CAF (20000 €), la C2A (30000 €), la Fondation Abbé Pierre (45775 €), et les prêts de la CDC/Plai (72345), de CILEO (114439 €) et de la CAF (20000 €).

Le bâtiment, au pied du château classé du village, a été réhabilité avec tous les égards dus au passé historique de la cité et avec le souci, partant de techniques modernes, de restituer l'esthétique ancestrale par la récupération de briques anciennes, de soigner la qualité des mortiers, le fondu entre la brique et la pierre calcaire, les dessins et peintures des menuiseries en bois comme matériau naturel, dans le plus parfait respect de l'environnement protégé et de l'harmonie d'ensemble.



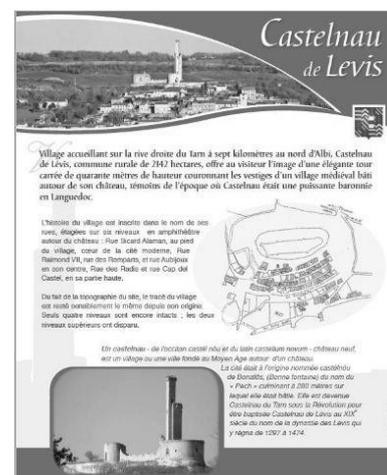
Panneaux de signalisation

Ci-contre : Pour découvrir au détour des chemins, la richesse de notre territoire (nature, patrimoine bâti, pigeonniers, croix de chemins, lavoirs, faune et flore), laissez-vous guider par la signalétique mise en place à l'entrée du parking de la mairie.

Retrouvez les parcours et les infos pratiques sur les deux sentiers de randonnée du village dans les fiches détaillées à retirer en mairie ou à télécharger sur <http://www.grand-albigeois.fr/329-me-promener.htm>

Ci-dessous à droite : Un circuit fléché et huit panneaux thématiques, vous invitent à la découverte (ou à la redécouverte) du village

Bas rue Aubijoux côté hôtel Besson, remparts côté cimetière et église, placette rue des Radis, embranchement chemin de Fonfrège, départ rue Del Castel, pied et parking château.



À la recherche du temps perdu...

A l'occasion de la restauration du beffroi de l'église saint Barthélemy, la municipalité s'est penchée sur le sort de l'horloge du XVIII^{ème} siècle inscrite au titre des monuments historiques située, dans sa position d'origine, dans le clocher à côté de l'aiguille du cadran extérieur. Appelé au chevet de cette pièce rare « horloge à cage avec des rouages verticaux, construite sur le modèle de la première horloge à balancier brevetée par Huygens aux Pays-Bas en 1657 et immédiatement adoptée partout

en Europe », Howard Bradley, Physicien, professeur à l'université de Cambridge, éminent spécialiste en horloges anciennes, a pris gracieusement en charge la restauration de l'objet. Une fois la pendule remise à l'heure, l'horloge sera ramenée à son point de départ et pourra être exposée au public, sa remontée dans le clocher n'étant pas envisageable pour des raisons de sécurité.





Recherchons volontaires pour l'aide aux devoirs le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h45 à 17h30 (voir mairie)

149 élèves sont scolarisés à Castelnau sous la direction de madame Marie-Pierre Bonneau.
Pour cette rentrée, le groupe scolaire a été rénové (revêtements, clôture et fermeture des portails).



L'équipe pédagogique :

VERGE	Séverine	CM1 / CM2
DELMAS	Brigitte	CE2 / CM1
BLOCHS	Marianne	CE1 / CE2
ROUANET	Magali	CE1 / CE2
BONNEAU	Marie-Pierre	CP / CE1
ROLDES-PROSDOSIMI	Cathy	GS / CP
GIPPA	Gérard	GS / CP
MATGÉ	Sylvie	Aide maternelle
PRADAL	Magali	Aide maternelle

Les horaires de classe sont les suivants : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h ; le mercredi de 8h45 à 11h45. Le temps de classe est de 24 heures hebdomadaires.

Des activités périscolaires (Découverte de la radio, expression corporelle, travaux manuels, sports, bibliothèque, danse et découverte de la nature), organisées conjointement par la commune et les associations, complètent le temps de travail le Lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h30.

Marion Czwojdzmski, recrutée sous contrat « emploi d'avenir », est chargée d'organiser ces activités.

- *Aide aux devoirs* : assurée, sur inscription, par Mmes Magali Pradal et Sylvie Matgé de 16h45 à 17h30.

- *Garderie* : assurée par Mmes Valérie Chabbert, Vanessa Dupont, Sylvie Matgé, Magali Pradal et Marion Czwojdzmski, de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ; de 7h30 à 8h45 et de 11h45 à 12h45 (mercredi). La garderie est ouverte sur inscription en période scolaire. Elle est gratuite pour les enfants de la commune et facturée 2 € aux familles extérieures à la commune.

Le mercredi après-midi les enfants peuvent être inscrits au Centre de Loisirs la Clé des Champs à Marssac.

- *Cantine* : Elle est organisée par Madame Vanessa Dupont en deux services, de 12h à 12h30 et de 12h30 à 13h30. Valérie Chabbert vient en appui pour la garderie et la cantine. Prix des repas : 3 € pour les enfants de maternelle et 3,20 € pour les élèves de primaire. Inscriptions à la mairie auprès de Nadine Courpet.

- *Le CLAE* : Le mercredi pour les enfants inscrits. Un bus vient chercher les enfants à 11h45 à l'école, les amène au Clae de Marssac ; les enfants mangent au Clae et les parents les récupèrent au centre aéré « La clé des champs » rue de la gare à Marssac avant 18h30. Les parents doivent avoir rempli un dossier d'inscription pour l'année auprès de « la clé des champs » et les inscriptions, pour les mercredis de la période scolaire, se font avant le mardi 10h à la mairie auprès de Nadine Courpet.

Pour les vacances scolaires les inscriptions se font directement au centre aéré. La mairie prend en charge environ 50% du coût du séjour, directement versés au CLAE.

- *Actions éducatives* : nombreuses et variées organisées en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques pour les séances de cinéma et avec le soutien de l'Association de Parents d'Elèves (semaine du goût, kermesse des écoles etc...).

- *Conseil d'école* : Mesdames Carine Galzin, Joëlle Sans, Rose Bruel, Sandra Blanc, Stéphanie Labrot, Virginie Batlle, Arlette Compan et Messieurs Fabien Le Goff, Christophe Brusques, Sébastien Vitali et Robert Gauthier.

Leçon de nature pour les enfants de l'école

Dans le cadre d'une animation « découverte nature et animaux » le 17 février, une quinzaine d'élèves du CP au CM1 ont eu la surprise de découvrir deux buses Harris et un faucon pèlerin présentés par leurs fauconniers respectifs, Sébastien Carrat et Nicolas Hirissou, venus leur expliquer l'art de capturer sans fusil un gibier dans son milieu naturel à l'aide d'un oiseau de proie, ainsi que le subtil travail de dressage « affaitage » des oiseaux.

Sous les yeux brillants de joie des petits, les fauconniers firent une présentation « live » de l'envol de l'oiseau légèrement retenu sur leur poing, s'élançant à la poursuite du gibier.

Une sympathique initiation à un art de vivre millénaire inscrit en 2012 au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.



QUOI DE NEUF AU VILLAGE ?

L'Auberge Médiévale vous ouvre ses portes

À Course, Sandrine et Charles Ménard vous proposent un voyage dans le temps à « L'Auberge Médiévale » : Chambre d'hôtes, table d'hôtes, produits faits maison et ateliers découverte.

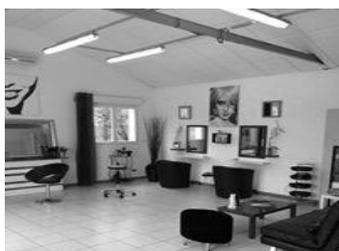
Au-delà de l'hébergement, l'expérience se poursuit à la table familiale pour découvrir la gastronomie. Pour ceux qui le souhaitent, le prêt de vêtements d'époque est également prévu.

Des séances atelier découverte vous permettront de vous initier à la calligraphie ou l'enluminure, d'apprendre à faire une flèche ou encore une cotte de maille. Vous pouvez repartir avec le fruit de votre travail ! L'Auberge propose la vente sur place de produits maison: Hypocras, Hydromel, Gelée d'Hypocras nature ou aux fruits, mais aussi prénoms calligraphiés et vêtements. Contact au 05.63.56.64.61. Mail : contact@aubergemedievale.com. Site internet: www.aubergemedievale.com Facebook:



Changement de propriétaire à Castelpizza

Fabien et Elodie sont les nouveaux propriétaires depuis le 11 août de *Castelpizza*. La pizzeria, ouverte le midi et le soir du mercredi au dimanche, propose un large choix de pizzas, de salades, tartines, et d'une formule « salade, tartine et boisson à emporter ». Tél. 06 75 40 47 55.



Salon de coiffure mixte Rémi Evrard

Un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes à Pinègre, route d'Albi. Monsieur Rémi Evrard vous y accueille du mardi au samedi de 9h à 19h sans interruption. Contact : 06 73 23 25 45.



Les Ortolans

Sous contrat de bail rural avec la mairie depuis le 1^{er} janvier 2016, Sébastien Reignier et Marion Ouvrier-Buffer, sont les nouveaux exploitants de *La Mirande* pour une production maraîchère Bio de plein champ et en serre froide. Ils sont présents au marché de la Madeleine le samedi matin et le lundi soir au Noctambio de Saint Juéry pour la vente de produits de saison. Contact : 06 13 11 05 92

La Charte des Franchises de Sicard Alaman est revenue à la maison

Plus de huit cents ans après sa rédaction, le 11 mai 1256, par Sicard Alaman au château de Castelnau de Lévis, la « *Charte des franchises* » de *Castèlnòu de Bonafòs* est revenue à la maison.



Elle a été présentée, avec de nombreux autres documents originaux du patrimoine écrit médiéval de *Castèlnòu de Bonafòs* dans une exposition des Archives départementales du Tarn à l'occasion du salon du livre le 26 juin au château. Le document, acte notarié rédigé en langue dite « *vulgaire* » (*occitan ancien*) sous le seing d'Isarn Garengavi, notaire public à Albi, est octroyé aux occupants près de dix ans après leur installation pour fixer les règles de vie de la communauté : condition des biens et des personnes, rapports du pouvoir seigneurial et municipal, vie quotidienne, droit privé etc...

La charte de Castelnau, Cité dominante où l'on frappait monnaie, est l'une des rares à avoir traversé les siècles dans son intégralité. Elle est conservée, scellée du sceau de cire verte de Sicard Alaman, pendant sur lacs de soie rouge, dans son étui de cuir d'origine, aux Archives départementales du Tarn. Un grand moment d'émotion partagé par tous les amoureux du patrimoine de notre belle Cité !



HARO SUR LES TERMITES !

Notre Cité se serait bien passée de leur présence, aussi discrète que dévastatrice, mais force est de reconnaître que notre patrimoine est de plus en plus menacé par la prolifération de termites sur son territoire.

La mémoire collective parle de la présence de ces dévoreurs depuis plus de 30 ans.

Les premiers traitements connus sont intervenus au début des années 2000.

Cependant, le périmètre s'étend progressivement comme en atteste le nombre croissant des maisons traitées.

Les insectes opèrent comme une armée de l'ombre qui essaime au printemps, multipliant les colonies, le tout sans signes extérieurs : Quand on décèle leurs présences, le plus souvent par hasard, les dégâts sont immenses.

Il ne reste plus dès lors, qu'à s'armer pour partir en lutte contre l'ennemi invisible.

Règlementation et actions de la municipalité :

Un arrêté préfectoral du 29 octobre 2002 complétant la loi du N°99-471 8 juin 1999, protège les acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre ces insectes xylophages.

Parmi les mesures prises, l'occupant d'une maison contaminée a obligation d'en faire la déclaration à la mairie, faute de quoi il s'expose à une amende de 450€.

De même, tout propriétaire qui souhaite vendre son bien devra remettre au notaire un état parasitaire établi par un expert.

Les maires pourront délimiter dans leur commune une ou plusieurs zones prioritaires de lutte.

Une délibération du Conseil municipal du 11 juillet 2016 a acté le plan suivant de lutte contre les termites sur la commune de Castelnau de Lévis :

- ◆ Collecte d'informations concernant les lieux d'infestation
- ◆ Création par arrêté du Maire d'un périmètre de prévention et de lutte
- ◆ Participation financière de la Mairie à une campagne de diagnostic dans le périmètre défini sous maîtrise d'ouvrage de *l'Association Castellévissienne de Lutte contre les Termites*
- ◆ Création d'une zone d'incinération des déchets termites

Une association pour lutter contre l'infestation :

L'Association Castellévissienne de Lutte Contre les termites et insectes xylophages (ACLT) a été créée en août 2016 sur la commune pour tenter, en collaboration avec la municipalité, d'éradiquer ces parasites.

Toutes les personnes atteintes par le fléau ou s'y intéressant sont invitées à rejoindre la structure qui s'est donnée pour objectifs d'informer, de sensibiliser, de regrouper la population et de fédérer le plus possible de propriétaires, dans le but d'opérer un traitement collectif et simultané qui, seul permettra de stopper la contamination.

Les personnes non concernées aujourd'hui le seront demain, d'où la nécessité d'identifier et de traiter méthodiquement le problème pour détruire les colonies et stopper sa propagation.

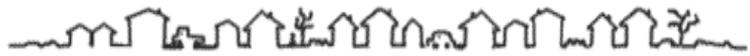
En effet, s'il ne s'agit pas encore de jouer un remake de «péril en la demeure», tous les spécialistes préconisent la plus grande vigilance en la matière et la nécessité d'agir collectivement pour circonscrire le fléau !

Travaux

✓ **Village historique** : Sur l'année 2017 le chantier se poursuivra rue des radis et des rue remparts. Nous ne manquerons pas d'apporter une information aux riverains sur la programmation des travaux.

✓ **École** : Nous terminons la rénovation des cours du groupe scolaire, le remplacement des clôtures et la sécurisation des entrées tout en poursuivant la dotation des classes en équipement numérique.

✓ **Beffroi de l'église saint Barthélemy** : Les travaux de rénovation du clocher commenceront dans l'hiver. Les marchés viennent d'être notifiés aux entreprises retenues



Un Castellévissien décoré



Premier Maître de réserve et fonctionnaire de police dans la Réserve Opérationnelle au commissariat d'Albi, Patrice Villeneuve a été décoré le 17 octobre à la mairie des Palmes Académiques Militaires pour services rendus à la cause de l'éducation : éducation sportive, éducation militaire et éducation citoyenne et scolaire.

Fête de la Musique

Pour la seconde fête de la musique organisée le 21 juin au village, le groupe local « *Bénévoles victims* » a mis l'ambiance sur la terrasse de l'ami Caramel jusqu'à une heure avancée de la nuit pour le plus grand plaisir de l'assistance venue profiter de ce concert improvisé.

Gérard à la batterie, Béranger à la guitare et Marion, multi instrumentiste, sont les fondateurs, tous Castellévissiens, du groupe né en 2015 de la volonté de ces trois musiciens semi-professionnels réunis pour un repas de quartier.

Ils se produisent partout où on les demande dans un répertoire enlevé de rocks, standards du monde, et rythmes actuels de toutes sensibilités.

Renseignements au 05 63 46 17 49.

Bon anniversaire !

L'Hôtel Besson a entamé en novembre sa vingt-huitième année de restauration à Castelnau de Lévis. Pour la plupart des gens, son existence est une évidence ; les Castellévissiens ont toujours connu la famille Besson au village, et les plus jeunes ont grandi avec. Soulignons que Castelnau est l'un des seuls villages autour d'Albi à avoir encore des restaurants pour régaler les amateurs. A l'occasion de cet anniversaire, Bruno Besson remercie ses clients et adresse ses vœux de bonnes fêtes à tous !

La Paroisse

Le village de Castelnau de Lévis fait partie du secteur paroissial d'Albi-Nord « Ste Madeleine et les Saints Apôtres ».

Ce secteur regroupe les quartiers de la Madeleine et du Breuil à Albi, les villages de Bernac, Castanet, Mailhoc, Ste Croix, Villeneuve S/Vère, le secteur de Saint Juéry jusqu'à Marsal.

Le prêtre responsable, **Philippe Sènes**, est entouré de trois prêtres : Stefano Bovi, Louis Debon, Rufin Abou, et d'une équipe d'animation pastorale de laïcs.

Accueil paroissial à Albi, 94 Bd Mal Lannes ☎ 05 63 60 62 45 :

Du lundi au vendredi 9h/12h, lundi et mercredi 14h30/18h30.

Permanence catéchétique : mardi et jeudi 14h/18h.

- **Les messes** à Castelnau sont célébrées à 10h45 les 2^{ème}, 4^{ème} dimanche du mois et fêtes religieuses (Toussaint, veillée de Noël, jour de Noël, Pâques...). Veillée pascale à l'église de la Madeleine à Albi. Une messe est dédiée aux défunts du trimestre chaque dernier dimanche du trimestre.

En ce qui concerne les sépultures, depuis début septembre 2011, des laïcs désignés par le curé assurent le service des obsèques religieuses les mardis et les jeudis !

Attention ! Il ne s'agit surtout pas d'un enterrement civil !

- **Une équipe de laïcs**, relais d'église, assure le lien entre les prêtres et les personnes qui en font la demande. Elle se réunit une fois par mois dans les locaux paroissiaux de Castelnau, Ste Croix, Bernac, Villeneuve ou Castanet. Contacts : Mmes Marie-Jeanne Daures ☎ 05 63 46 15 83, A. Marie Sablayrolles ☎ 05 63 46 18 95 et Aline Tardieu ☎ 05 63 46 19 98.

- **Accompagnement des familles en deuil** : Mmes Tardieu ☎ 05 63 46 19 98, Fabre ☎ 05 63 77 50 46 et Daures ☎ 05 63 46 15 83.

- **Service évangélique des malades** : Mme Jacqueline Fabre ☎ 05 63 77 50 46.

- **Catéchèse des enfants** tous les mardis à la salle paroissiale de Castelnau ou de Villeneuve, à la sortie des classes en période scolaire : Mmes Daures ☎ 05 63 46 15 83 et Lafon ☎ 09 64 04 72 26. Des guides pratiques paroissiaux sont à disposition à l'épicerie de la Tour et à la mairie.

Bientôt une borne de recharge rapide pour véhicules électriques

Elle sera implantée à l'entrée du village peu avant l'immeuble HLM.



Invitation au voyage...

L'Association de Sauvegarde du Château organise sa cinquième sortie « *Echappée cathare* », ouverte à tous, le samedi 22 avril 2017 à la rencontre des châteaux cathares et du catharisme.

Au programme : départ Castelnau de Lévis en car et retour, visites guidées (musée du catharisme, châteaux de Lastours et de Saissac). Repas de midi et boissons compris. Nombre de places limité : les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée au 05 63 60 85 97.



STOP AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE !

BLOCTEL est la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique. Les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition. Pour cela, ils doivent entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site www.bloctel.gouv.fr. Ils reçoivent alors une confirmation d'inscription par courriel sous 48 heures. L'inscription est prise en compte lorsque les consommateurs ont cliqué sur le lien hypertexte proposé dans le courriel de confirmation. Les usagers sont alors protégés contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de leur inscription. La durée d'inscription sur la liste d'opposition est valable 3 ans. Trois mois avant l'expiration de ce délai, les consommateurs sont contactés par courriel ou courrier postal pour renouveler, s'ils le souhaitent, l'inscription de leur(s) numéro(s) sur le registre d'opposition. Si les appels continuent, les consommateurs peuvent s'identifier sur le site www.bloctel.gouv.fr afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires. Toutefois, le démarchage reste autorisé dans les situations suivantes :

- « en cas de relations contractuelles préexistantes » (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres) ;
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ;
- de la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale. Renseignements sur : www.bloctel.gouv

Sécurité routière



La vitesse est désormais limitée à 30 kms/h dans la traversée du village, du Pont de Martianne au rond-point de Buffaute.

Merci de lever le pied : des contrôles seront opérés !

Cyclistes malentendants

Un carré jaune affiché sur la selle d'un vélo ou sur le sac de son conducteur signale un usager de la route cycliste sourd ou malentendant. Cette plaquette prévient ainsi les autres usagers qu'ils sont susceptibles de ne pas réagir à la voix, au coup de sonnette, ou même aux klaxons... Merci de votre vigilance pour leur sécurité !

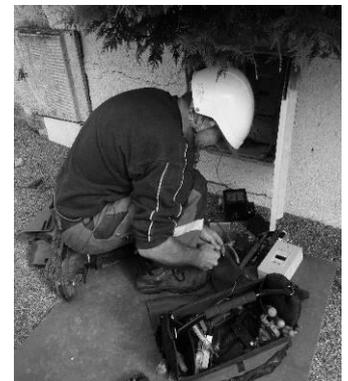


Compteurs Linky

Le déploiement des compteurs Linky par ENEDIS (ex-ERDF), gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, est en cours sur notre commune.

La compétence distribution d'électricité étant déléguée au SDET, la municipalité n'est en tout état de cause pas compétente pour agir.

L'installation est gratuite. Des courriers personnalisés précisant les coordonnées de l'entreprise chargée de la pose et le numéro vert d'assistance Linky sont envoyés aux clients entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise informe ensuite le client de son passage 25 jours au moins avant la date prévue. Soyez vigilants : ces entreprises sont identifiables grâce au logo « Partenaire Linky » figurant sur les véhicules et badges d'identification.



Toute autre sollicitation, au porte à porte ou par téléphone, même se recommandant de la mairie, serait abusive. Le compteur Linky est installé en lieu et place de l'ancien compteur. La présence du client n'est nécessaire que lorsque le compteur est situé dans le logement (environ 50% des cas). Le disjoncteur ne sera pas remplacé, sauf si celui-ci est défectueux. Il faudra compter environ 30 minutes, durant lesquelles le courant sera coupé.

Linky est un compteur électrique communicant nouvelle génération. En pratique, cela signifie que : Vous n'aurez plus à recevoir, deux fois par an, la visite d'un technicien pour relever votre consommation d'électricité et que vous serez facturé sur vos consommations réelles et non plus sur des estimations. Dès sa mise en route, le compteur Linky vous permettra de suivre votre consommation d'énergie grâce à l'accès facilité aux données de consommation via votre espace client. Le compteur Linky vous permet de faire réaliser des interventions à distance, sans rendez-vous et sans dérangement pour vous. Sur simple demande, le distributeur intervient dans les 24 heures pour effectuer les modifications demandées auprès de votre fournisseur (mise en service ou mise hors service, changement de puissance, etc.). En cas de panne sur le réseau, Linky permet de faciliter le diagnostic, et donc de réalimenter plus rapidement les foyers en électricité. Tous renseignements au 08 00 05 46 59 (appel gratuit).

Le Relais d'Assistantes Maternelles

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de l'Albigeois est un service public de la C2A.

Il existe depuis mars 2012. Ses deux principales missions sont : l'animation et l'information.

- Animation : par des temps de rencontre pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent au cours desquels les enfants peuvent participer à des ateliers spécifiques d'éveil ou simplement jouer avec d'autres enfants.

- Information : en direction des familles mais aussi des assistantes maternelles.

Une permanence téléphonique est assurée. L'équipe animatrice peut aussi se déplacer sur l'ensemble du territoire, uniquement sur RDV.

Vous êtes ou vous allez être parent : le RAM est là pour vous aider à trouver une assistante maternelle.

Vous êtes assistante maternelle : le RAM organise des animations pour que les tout-petits jouent ensemble et découvrent de nouvelles activités.

Vous êtes intéressée par les métiers de la petite enfance : le RAM vous informe sur ces métiers.

Vous êtes candidate à l'agrément : le RAM vous propose une information sur la procédure d'agrément et la profession d'assistante maternelle. **Contact : 05 63 46 48 96. Courriel : ram@grand-albigeois.fr**

ASSISTANTES MATERNELLES DE CASTELNAU DE LEVIS							
CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	TELEPHONE	MOBILE	ENFANTS
Madame	FLOURAC	Isabelle	8 Allée des Acacias	Castelnau de Lévis	05 63 46 07 14	06 22 77 44 62	3
Madame	GRZESIK	Samia	10 Cité du Port	Castelnau de Lévis		06 17 10 10 33	2
Madame	LABROT	Christiane	17 Cité de la Mouline	Castelnau de Lévis	05 63 46 06 42		2
Madame	LAGREZE	M.Claude	Les Mirgouses	Castelnau de Lévis	05 63 60 88 17	06 71 95 39 00	2
Madame	LOPEZ	Michelle	Ch. Mas de Loubat	Castelnau de Lévis	05 63 43 05 53	06 21 12 77 31	4
Madame	PIRON TOLLU	Flavie	1 route des Genêts	Castelnau de Lévis		06 36 53 80 37	3
Madame	ROYER	Argile	31 route de Fonfrège	Castelnau de Lévis	05 63 46 08 44	06 82 09 44 27	4

Du PLU (Plan Local d'Urbanisme) au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

La communauté d'agglomération a pris à compter du 1^{er} janvier 2016 la compétence d'élaboration du plan local d'urbanisme en anticipant légèrement une obligation faite par la loi. Un comité de pilotage constitué de représentants des communes travaille sur son élaboration avec une échéance d'application à fin 2019. Notre PLU communal vient de passer en enquête publique, un certain nombre de nos concitoyens se sont exprimés et ont formulé leurs remarques ou propositions, dans les prochains mois il sera arrêté par le conseil municipal et dans la foulée approuvé par le conseil communautaire de la communauté d'agglomération. Du fait de l'actualité de notre PLU, les nouvelles orientations retenues par le PLUi au niveau de l'agglomération n'auront que peu de conséquences pour notre commune, la plus grande partie sera intégrée en l'état.

DEVELOPPEMENT DURABLE

C'est dans l'air du temps et dans nos gestes quotidiens, on le retrouve aussi dans les actes et la gestion de notre vie communale. Dans la rédaction du Plan Local D'urbanisme où toutes sortes de protections sont évoquées : zones d'intérêt écologique, corridors de diversité, trame verte.....mais aussi, et c'est légitime, des mesures de protection des terres agricoles et des ressources en eau.

Les opérations d'entretien de la voirie y sont aussi confrontées. Déjà l'année passée nous évoquions le début de l'interdiction d'utilisation de pesticides et de phytosanitaires ; les opérations de faucardage doivent respecter la biodiversité par leur technique et leur programmation. Nous étions nombreux avant cet été à ignorer l'existence de la Céphalaire de Transylvanie qui a le bonheur de pousser le long de nos chemins et qui est une espèce protégée. Le conseil départemental démarre cette année une campagne de plantation de haies sur les talus des départementales, une première opération aura lieu sur la D1 dans le secteur de la Raffinié. C'est tout à leur honneur : les sociétés de chasse accompagnent et développent des campagnes de plantation de haies.

Enfin, dans le domaine énergétique, nous avons programmé avec le syndicat d'électrification du Tarn la mise en place d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques, elle sera implantée à l'entrée du village peu avant l'immeuble HLM.

QUELQUES CHIFFRES

BUDGET COMMUNAL 2016					
FONCTIONNEMENT					
1 802 292 €					
DEPENSES	BUDGET 2015	BUDGET 2016	RECETTES	BUDGET 2015	BUDGET 2016
Charges à caractère général	250688	241300	Résultat reporté	842501	1129258
			Travaux en régie		
Charges de personnel	221000	190000	Vente de produits de services	60580	51080
Autres charges de gestion courante	45241	47725	Impôts et taxes	330851	344658
Charges financières	5100	3000	Dotations subventions participations	268648	244796
Charges exceptionnelles			Autres produits de gestion courante	22000	32000
Opérations d'ordre	18500	18500	Atténuation de charges		
Fonds de concours invest C2A	200000	416868	Produits exceptionnels (d'ordre)	0	0
Virement à la section investissement	0	0	Opérations d'ordre	1000	500
Excédent de fonctionnement à reporter	785051	884 899 €			
TOTAL FONCTIONNEMENT	1525580	1802292	TOTAL FONCTIONNEMENT	1525580	1802292

BUDGET COMMUNAL 2016					
BUDGET D'INVESTISSEMENTS					
547 078 €					
DEPENSES	BUDGET 2015	BUDGET 2016	RECETTES	BUDGET 2015	BUDGET 2016
Solde reporté	413016	344917	Solde reporté et affectation	375423	350683
Nouvelles opérations	194600	160100	Virement de la Section Fonctionnement	0	0
Subvention Equipement versée	0	10000	Excédents capitalisés	0	0
Opérations pour compte de tiers	0	0	Subventions	193054	109697
Opérations d'Ordre	0	0	Emprunts	3000	3000
Dotation fonds divers	5000	5000	Autres cessions	0	0
Remboursement d'emprunts	23347	23380	Virements immobiliers en cours	0	0
Participations	0	0	Dotations fonds divers	87593	65198
Excédent	41607	3681	Dotation aux amortissements	18500	18500
Total dépenses investissement	677570	547078	Total recettes investissement	677570	547078
			ETAT DES EMPRUNTS		
				31/12/2015	31/12/2016
			Ets bancaires	51134	39298
			Communauté d'agglomération	16667	5123

TAUX DES TAXES					
TAUX COMMUNAUX					
TAXES	TAUX 2012	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016
HABITATION	6,71%	6,71%	6,78%	6,88%	6,98%
FONCIER BATI	16,73%	16,73%	16,90%	17,15%	17,41%
FONCIER NON BATI	75,66%	75,66%	76,42%	77,57%	78,73%
TAXE ASSAINISSEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION					
TAXES	TAUX 2012	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016
REDEVANCE COMMUNAUTE AGGLO AU M3	0,63 €	1,28 €	1,28 €	1,32 €	1,34 €
C.F.E COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION					
	TAUX 2012	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016
TAUX COMMUNAUTE AGGLOMERATION	22,30%	22,30%	22,30%	22,30%	22,30%
ORDURES MENAGERES COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION					
	TAUX 2012	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016
TAUX COMMUNAUTE AGGLOMERATION	13,55%	13,00%	12,54%	12,20%	12,60%
INDICATEURS ECONOMIQUES ET DE FISCALITE			COMMUNES DE		
MOYENNE PAR HABITANT 2015	CASTELNAU	TARN	REGION	France	
EMPRUNTS €	46	548	718	591	
IMPOTS LOCAUX TOTAL €	193	259	333	299	
TAXE HABITATION €	60	98	145	132	
Taux de taxe d'habitation %	6,88	9,62	12,04	12	
TAXE FONCIERE BATI €	112	131	159	141	
Taux de taxe foncière bâti %	17,15	17,69	19,91	17,23	
TAXE FONCIERE NON BATI €	22	32	32	30	
Taux de taxe foncière non bâti %	77,57	72,47	78,49	45,28	
ORDURES MENAGERES €	76	67	99	64	
REVENU FISCAL MOYEN PAR FOYER €	26617	23448	24912	25480	

Les Numéros Utiles

Mairie de Castelnau de Lévis	05 63 46 15 98
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Allo Docteur (nuit, WE, fériés)	3966
Centre hospitalier d'Albi	05 63 47 47 47
Centre Anti Poison	05 61 77 74 47
Cancer Info Service	08 10 81 08 21
Cartes Bleues volées	08 92 70 57 05
Chéquiers volés	08 92 68 32 08
Toutes urgences	112
EDF (sécurité, dépannages)	09 72 67 50 81
GDF (sécurité, dépannages)	08 10 43 30 81
Enfance maltraitée	119
Pompes Funèbres	05 63 46 69 24
SOS personnes âgées	08 00 02 05 28
SOS Amitié	05 63 54 20 20
Chenil communautaire	05 63 38 38 24

Services

CABINET MEDICAL

DURAND Chantal
1 Chemin des Mirgouses
Tél.: 05 63 46 01 98
Visites et consultations sur RDV

KINESITHERAPEUTE

HERMET
1 Chemin des Mirgouses
Tél: 05 63 60 43 69
Consultations sur RDV

PHARMACIE

PEYRAL Alain
Pont de Martianne
Tél: 05 63 46 26 03
Fax: 05 63 46 20 85
Ouvert tous les jours sauf le dimanche,
de 9h00 à 12h et de 14h à 20h

CABINET INFIRMIER

CAMBON-FOURES et FUHRMANN
Pont de Martianne
Tél: 05 63 47 62 38
Sur rendez-vous

CABINET D'OSTEOPATHIE

BEAUJARD Michel
Jussens
Tél: 05 63 53 02 07
Sur rendez-vous

MAISON DE RETRAITE

GROUPE KORIAN LES BLES D'OR
Directeur : PECHARMAN Pascal
Pont de Martianne
Tél. 05 63 47 68 00

SOINS INTEGRES (H.M.O)

**Hypnose Ericksonienne - P.N.L Magnétisme -
Ostéo Fluidique**
LACOMBE Guillaume
Saint Marty
Tél. 06 86 94 30 08 sur RDV
Courriel : guillaume@h.m.o.fr

LABORATOIRE DE PROTHESES DENTAIRES

LAPORTE Cyril
1 Chemin des Mirgouses
Tél. 05 63 53 22 03
Lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi 8h à 12h

Commerces

EPICERIE DE LA TOUR

Alimentation générale, presse, pain, pâtisserie
Rue Sicard Alaman
Semaine : 8 h/12h30 et 16h15/19h. Samedi 8h30/12h30
et 17h/19h. Dimanche 8h30/12h. Fermé le mercredi

NELLY COIFFURE

Coiffure femme, homme, enfant
2 rue du Port
Tél. 05 63 46 14 47
Du mardi au vendredi 9h/12h et 14h/17h. Samedi 9h/16h.

RESTAURANT « Chez Caramel » / Le Refuge

FERAL Patrick
4 Cité du Port
Chez Caramel d'avril à octobre : Du mardi au dimanche midi
et soir. Tél. 05 63 60 62 50
Le Refuge de novembre à avril : Du mardi au dimanche midi,
et le soir du jeudi au samedi. Tél. 05 63 56 28 58
Repas de groupes sur RDV – location de salle.
Site : www.lamicaramel.fr

HOTEL RESTAURANT Bruno BESSON

BESSON Bruno et Monique
Le Bourg
Tél. 05 63 60 90 16
Ouvert midi et soir sauf dimanche soir, lundi et mardi midi
(hiver) lundi et mardi midi (été).
Site : www.tavernebesson.com

VINS DOMAINE BARON THOMIERES

La Mailhourié
Tél. 05 63 60 39 03
Cave ouverte samedi inclus de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.
Site: www.baron-thomieres.com

ORGANISATEUR D'EVENEMENTS

Réceptions clé en mains, entreprises, particuliers
NETANJ Alexandre
Rue Sicard Alaman
Tél. 06 72 90 39 07

CASTEL PIZZA

Pizzas, Tartines, Salades
Rue Sicard Alaman
Tél. 06 75 40 47 55
Du mercredi au dimanche de 11h à 13h15 et de 18h à 21h

BEAUTY JESS

Soins du visage, du corps, ongles, épilation
4 Cité du Port
Du lundi au samedi sur RDV
Tél. 07 68 11 18 99
Courriel : beauty.jess@hotmail.com
www.facebook.com/beautyJess81

COIFFURE

Rémy EVRARD
Pinègre – Route d'Albi
Mardi au samedi de 9h à 19h non-stop
Tél. 06 73 23 25 45

Ils sont à votre service...



Académie de musique

BALAYER Virginia
8 Cité de la Mouline
Du lundi au samedi sur RDV
Tél. 06 21 94 04 19

Agence de Communication

CARTER Isabelle
2 rue des Radis
Tél. 05 67 67 25 15

Assurances

VILLANO Adrienne
Futurgou
Tél. 05 63 53 17 36

Bâtiment

BONNEAU Laurent
Fonfrège
Tél. 05 63 47 52 80

Bureau d'études

SERVITECH
Rue des Remparts
Tél. 05 63 77 50 27
Fax 05 63 47 13 01

Carrelage Faïence

DIAS Thierry
Eglise du Carla
Tél. 05 63 78 80 53
Mobile : 06 34 05 59 24
Thierry.dias@sfr.fr

Carrossier

VANDEUR Laurent
Route d'Albi - Jussens
Tél. 05 63 60 55 30

Casse, réparation auto

BARBARA Philippe
La Fondude
Tél. 05 63 77 55 83

Charpente, couverture

Tous travaux du bois
SASU GUILLOU
65 chemin de Jussens
Tél. 07 78 02 09 46
pierrealanguillou@hotmail.fr
www.sasu-guillou.com

Débosselage sans peinture

CADILLAC Sébastien
Sur RDV
Tél. 06 23 45 32 45

Electricité

Travaux divers
BARTHEZ Michel
Lespinasse
Tél. 06 84 37 54 88

Entretien chaudières

VIDAL Christophe
Le Touat
Tél. 06 72 20 39 41

Garage automobile

GUILLAUME Paul
Pinègre
Tél. 05 63 60 67 81

Assistance Informatique

Medi@clik
MAPAS Johan
20 chemin de Jussens
Tél. 06 80 64 91 14
Site media-clik.com

Lubrifiants

FOURNIER Jean-Paul
Montarzac
Tél. 05 63 60 90 14

Maçonnerie

-RUAULT Christophe
La Capelanié
Tél. 05 63 60 35 43

-CIFTCI Huseyin France

Tél. 05 63 38 34 81

Maintenance Industrielle

SARL CTMI
La Ravailhé
Tél. 05 63 47 59 33

Maraîchage

-GAEC Les Serres Del
Castel
La Capellanié
Tél. 05 63 60 89 35

-REIGNIER Sébastien
La Mirande
Tél. 06 13 11 05 92

Rénovation, dépannage

Entretien
YANNELEC
As Cayre
Tél. 06 80 57 69 47
Courriel :
yannelec81@gmail.com

Travaux Agricoles

DELHEURE Patrice
La Raffinié
Tél. 05 63 46 19 41

Travaux Publics

SARL Les Genêts
BLATGE Frères
La Rivière
Tél. 05 63 46 13 42

Tous Travaux

A.R.C
Rue des Remparts
Tél. 05 63 77 50 99

Vente directe de viande

SARL PEPIN
Les Amoureux
Tél. 06 07 58 81 44

L'Hébergement à Castelnau

HOTEL*** RESTAURANT BRUNO BESSON

Le Bourg
Tél. 05 63 60 90 16
Fax : 05 63 60 96 73
Site : www.tavernebesson.com

<p><u>CHAMBRES D'HÔTES</u> Patrice Villeneuve 1 Chambre 5 personnes Labellisée 3 épis 22 rue Raimond VII Tél. 06 22 76 32 50 Courriel : patrice.villeneuve121@orange.fr Site : www.gites-de-france.com/</p>	<p><u>GITES RURAUX</u> Anne-Marie Alcoser 2 hébergements 4/6 personnes et 2/4 personnes Camp Saint Sernin Tél : 05 63 46 21 26 Site : www.amivac.com/location-de-vacances-76253</p>
<p><u>L'Auberge médiévale</u> Sandrine et Charles Ménard 4 chambres d'Hôtes Maximum 11 personnes Labellisées Gîtes de France 3 épis Course Tél. 06 70 56 84 70 Site : www.aubergemedievale.com</p>	<p>René Vialar Labellisé 3 clefs par Clevacances Camp Saint-Sernin Mobile : 06 80 04 86 78 Tél. 05 63 60 32 75 Courriel: rene.vialar@free.fr site: www.clevacandes-tarn.com</p>
	<p>Pierre Puginier 2 maisons labellisées 4 clefs Saint-Marty Tél : 05 63 46 15 42 Mobile : 06 10 85 17 33 Courriel : sarah.puginier@wanadoo.fr</p>
<p><u>GITES RURAUX</u> Hervé Pépin 2 gîtes + 1 chambre d'hôtes labellisés 3 épis Les Amoureux Tél. 06 07 58 81 44 Site: www.gite-amoureux.fr</p>	<p>André Pages Labellisé 3 épis Mas de Cassagnes Tél. 05 63 55 41 69 Site : http://www.gites-tarn.com</p>

*A vos agendas !
Dates à retenir en 2016*



13 janvier : Accueil des nouveaux arrivants et vœux aux associations à 18h30 à la mairie

28 janvier : La municipalité recevra les Aînés pour un repas convivial à 12h à la salle Pierre Valax

LES ASSOCIATIONS

Coordination des Associations Castellévissiennes

Georges LACOMBE – Mas de Loubat
Tél. 05 63 46 11 90
Courriel : gmtlacombe@orange.fr



SECTION YOGA

Martine CADILLAC – 8 Rte de Puech Armand
Tél. 05 63 60 66 04
Courriel : martine.cadillac@laposte.net



ADMR

Alain ROUSSY - Route des Genêts
Tél. 05 63 56 29 86 ou 06 47 06 42 18
Courriel : castelnaudelevis@fede81.admr.org



APE

Rose BRUEL – Bonnet
Tél. 06 13 80 18 26
Courriel : bruelrose@hotmail.fr

Association de SAUVEGARDE DU CHATEAU



Françoise PROUST - 11 La Mouline
Tél. 05 63 60 85 97
Courriel : castelproust@orange.fr
Site : www.sauvegarde-chateau-castelnaudelevis.sitew.com

Associations de CHASSE



J. Louis LAGREZE – Les Mirgouses
Tél. 05 63 60 92 70
Courriel : jean-louis.lagreze0115@orange.fr

Xavier ROLLAND – Jussens
Tél. 06 22 93 73 44
Courriel : xavier.rolland@aelion.fr

CASTELCREA



Carine CAUSSE – Rue Puy de Bonafous
Tél. 05 63 60 38 45
Courriel : carine.galzin@gmail.com

CLUB DE VOLLEY BALL



J. François ROUSSY
Tél. 05 63 46 13 43
Courriel : roussyjeffmumu@orange.fr

MILLE ETOILES POUR L'ENFANCE



Claude REY – Le Carla
Tél. 06 80 65 54 11
Courriel : 1000etoiles.pourlenfance@gmail.com

ASSOCIATION DU GAI RIRE



Anne BEAUJARD
Chemin de la Fondude – 81000 ALBI
Tél. 05 63 47 75 03
Courriel : tarn81@bbox.fr



Association FAIT MAISON
Isabelle CARTER – 2 rue des Radis
Tél. 06 10 74 58 75
Courriel : foireauxconfitures@orange.fr

CERCLE CULTUREL



Béranger PLOUVIEZ – Puy de Bonafous
Tél 05 63 46 17 49
Courriel : plouviezberanger@sfr.fr

BIBLIOTHEQUE



Odette SAUNAL ☎ 06 47 57 51 26
Courriel : odette.saunal@wanadoo.fr

CLUB DE BRIDGE



Michel LAVERNHE – Puech Armand
Tél. 05 63 46 06 45
Courriel : Michel-Lavernhe@wanadoo.fr



ECOLE DE DANSE

Marie-Lou FONS – Le Cammas
Tél. 05 63 60 86 87
Courriel : pierre.fons@tele2.fr

FOOTBALL CLUB



Alain MAS – 81990 Puygouzon
Tél. 05 63 38 31 42
Courriel : alain.mas7@wanadoo.fr



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Stéphane GALZIN – rue Puy de Bonafous
Tél. 06 46 43 15 02
Courriel : stephane.galzin@gmail.com

MOTO-CROSS



Alain BOSSEBOEUF – Buffaute
Tél. 05 63 60 58 89
Courriel : bosseboeuf.remi@wanadoo.fr
Site : http://motoclub.castelnau.free.fr

PETANQUE CASTELLEVISSIENNE



Patrick PARDO – La Capellanié
Tél. 05 63 43 51 01
Courriel : sppardo@wanadoo.fr

TENNIS CLUB



Flavie PIRON-TOLLU – rue des Genêts
Tél. 05 63 53 80 37
Courriel : tccl@aliceadsl.fr
Site : www.tccl.fr

CASTELNAU VELO TEAM



Gilles ROBERT - Rue Sicard Alaman
Tél. 06 20 98 86 58
Courriel : deieans@hotmail.fr



OUR risot

1@orange.fr
monsie.com



JINE DE LUTTE ES XYLOPHAGES Mouline

orange.fr



*Cette rubrique est celle de la libre expression des associations.
Un grand merci à leurs rédacteurs pour leur efficace et diligente collaboration*

CAC : La coordination des Associations Castellevisiennes assure la gestion des équipements, du matériel et du mobilier mis à disposition par la municipalité
Elle coordonne le fonctionnement des activités des associations et en assure la cohésion. Enfin, elle gère le patrimoine acquis des espaces communaux permettant la réalisation des activités de ces associations.
La saison 2016 - 2017 a repris pour toutes les Associations. La réunion des Associations en septembre a permis de faire le point sur la saison passée et la mise en place du calendrier 2016 – 2017. Concernant l'occupation de la salle polyvalente pour les activités permanentes, le calendrier définitif est établi. Pour les activités temporaires, seules les activités connues ont été enregistrées. Les associations ne peuvent vivre sans des adhérents, mais surtout sans des bénévoles qui contribuent à leur fonctionnement. S'engager comme bénévole, c'est une envie réelle de participer au dynamisme de la commune, c'est un moyen de donner du sens à son temps libre, une manière de bien s'intégrer pour un nouvel habitant par exemple !!! Alors pourquoi ne pas les rejoindre ? Merci à tous ceux qui s'investissent, bonne saison sportive, culturelle, artistique à tous et meilleurs vœux pour l'année nouvelle.



ACADEMYDANCE : Après le succès du Gala, fin juin, notre activité a repris en septembre pour attaquer sa 16^{ème} saison de danse. Le public a unanimement apprécié la qualité du gala 2016, son ouverture surprenante par le bal des revenants dirigé par le maître des lieux : Le Comte Dracula en personne ! Soirée où ont alterné, la danse avec ses ballets originaux, le chant, avec les voix de qualité de plusieurs artistes de la troupe, signatures de notre polyvalence artistique.
La nouvelle année chorégraphique a repris son rythme depuis le 13 septembre avec pour 2017 un tout nouveau et ambitieux programme.
Les cours ont repris en salle de motricité de l'école. La troupe des danseuses et danseurs Adultes de Castelnau vient de s'étoffer tout en se renouvelant. Cette année s'annonce donc sous les meilleurs auspices artistiques pour Academy Dance.
Toutefois pour les retardataires, on peut toujours et encore s'inscrire jusqu'aux vacances de Noël.
Les diverses options enseignées sont: Néo-classique, Moderne Jazz, Flamenco, Mambo, Salsa, figuration, comédie + Atelier. Le cours des enfants se tient le mardi soir de 17h30 à 18h30, celui des Moyennes 1^{er} degré en suivant, de 18h30 à 19h30, puis les adultes dans la continuité de 19h30 à 22h00. Quant aux cours des Moyennes, 2^{ème} degré et ados, il se tient le mercredi après-midi de 15h15 à 17h00.
Le Gala d'Academy Dance, sommet de la saison 2016/2017, se tiendra le samedi 24 juin 2017, toujours dans la mythique salle polyvalente Pierre Valax. Venez nombreux pour voir et apprécier ce beau spectacle de danse et de chant. Contact : Marie-Lou Fons : Professeur et responsable Danse : 05 63 60 86 87.



Bientôt Noël, aussi je profite de l'occasion qui m'est offerte dans ce dernier bulletin 2016 pour souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et adresser mes meilleurs vœux à tous mes élèves que j'affectionne particulièrement, à tous nos bénévoles d'Academy Dance pour leur grand investissement, à nos élus ainsi qu'à l'ensemble des associations de notre village,
A très bientôt
Marie-Lou

AGS PUECH RAMPANT : La météo n'a pas particulièrement favorisé le déroulement des moto-cross cette année avec la pluie qui s'est invitée aux épreuves de printemps et d'automne. Le public a néanmoins bien répondu avec près de 3000 spectateurs en avril et 1500 en octobre. L'AGS Puech Rampant peut donc envisager l'avenir assez sereinement.

Pour 2017, les 8 et 9 avril : Championnat d'Europe MX2 Féminin, Championnat de France « Elite » MX1 et MX2, Championnat de France Juniors 125cc. Les 30 Septembre et 1^{er} octobre : Championnat de France Quad-Cross « Elite ». Entraînements sur le circuit réservé aux licenciés FFM environ vingt samedis après-midi et beaucoup plus rarement la dimanche de septembre à juin.

Le 50ème anniversaire du Moto-Cross approche.

La première épreuve s'est déroulée en 1968 sur le terrain de Puech Rampant qui a vu beaucoup d'évolutions structurelles depuis. Plusieurs Présidents s'y sont succédés : Pierre Coujoulou, les regrettés Pierre Valax et Honoré Vial, et Alain Bosseboeuf depuis 1986. La FFM vient de décider de confier à l'AGS Puech Rampant un nouveau Championnat du Monde de Sidecars en 2018 pour marquer ce demi-siècle de moto-cross à Castelnaud. Affaire à suivre...

Un grand merci doit être adressé à tous les Bénévoles et les pilotes locaux qui se sont bien investis ces dernières années dans l'amélioration de la piste, la réfection des buvettes, l'aménagement de l'aire de départ. L'accent va porter maintenant sur l'amélioration de l'environnement afin de rajeunir le site.

Merci également à la Municipalité pour ses divers soutiens.



L'on peut adhérer à tout moment à l'AGS Puech Rampant, club dynamique grâce à ses Bénévoles, et partager la création d'événements planétaires avec plusieurs dizaines de volontaires du village ou d'ailleurs. Contact : 06 89 51 76 26

FCCL : La saison 2016/2017 est bel et bien lancée.

L'équipe fanion (Excellence) est idéalement placée en embuscade dans le haut de tableau de sa poule. Les Coachs Patrick Barthe et Jean-Phi Blanc souhaitent ouvertement retrouver la Promotion Ligue dans les meilleurs délais.

La réserve, promue cette saison en PPD, figure en milieu de tableau. Le maintien devrait être acquis en conservant cet état d'esprit. Enfin, la 3 se fait plaisir en 2^{ème} série, l'objectif étant d'éviter les forfaits. Coachés par Emilie, nos U17 sont seconds de leur poule de Promotion, et visent clairement l'accession en Honneur. Enfin, notre école de foot (U7 à U15) a fusionné cette année avec celle de Marssac, où elle peut bénéficier d'une autre approche du football (encadrement, logistique).



LE CERCLE DU GAIRIRE

vous souhaite de lumineuses fêtes de fin d'année et en profite pour vous faire part de ses dernières informations : Des stages "rire et qigong" sont proposés. Le prochain a lieu les 28 et 29 janvier, les cours de yoga ont lieu le jeudi soir de 19h à 20h15 et les cours de qigong de 20h30 à 21h30, le jeudi soir également, à la salle de motricité de l'école. N'hésitez pas à nous rejoindre en cours d'année.



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU : Contrastant avec la désastreuse année 2015, la saison 2016 au château a été réussie. Aux caprices de la météo qui menaçaient le spectacle du Groupe d'Oc, déjà annulé en 2015 pour cause d'orage, les très nombreux spectateurs présents le 30 juillet ont opposé une résistance massive et opiniâtre, digne des Seigneurs de Bonafous, levant définitivement la malédiction qui semblait planer sur le château. Après l'angoisse d'un nouveau scénario catastrophe, nous sommes, pour ce spectacle et ceux qui ont suivi, passés entre les gouttes... Une nouvelle occasion de souligner la difficulté d'organiser des événements en extérieur ! Comme chaque année, l'association a également assuré l'entretien et les travaux d'aménagements indispensables à la sauvegarde du site.

Tous les événements de la saison au château ont fait l'objet d'une large couverture médiatique dont nous avons immédiatement mesuré les retombées positives en termes de fréquentation et de notoriété : double page et articles dans Grand A, très belle page et annonces de nos manifestations dans Atouts Tarn, plusieurs radios (Ménergy, Albigès, R'd'Autan) et deux émissions sur FR3. Rappelons que les animations au château sont ouvertes à tous et, en particulier aux habitants du village. Nos représentations sont riches et variées, accessibles à tous les publics et dignes d'intérêt pour le plus grand nombre.



Voici le calendrier prévisionnel des animations 2017 : Sortie annuelle « *Echappée cathare* » le 22 avril ★ conférence(s) et journée de nettoyage / travaux en mai ★ Salon du livre le 18 juin ★ Episode 2 du spectacle son et lumière « La Croisade » en juillet ★ Journées du patrimoine avec animations équestres et médiévales en septembre (programme non exhaustif).

Enfin, l'association s'est enrichie de quelques nouvelles recrues qui ont trouvé leur place dans l'organisation et apportent fidèlement et efficacement leur pierre à l'édifice. La porte n'en reste pas moins ouverte à toute bonne volonté qui souhaiterait nous rejoindre pour éviter l'épuisement de nos permanents les plus dévoués. Si vous avez des connaissances, voisins, parents ou amis, jeunes retraités qui s'ennuient, dites-leur que la sauvegarde du château est un but louable et valorisant, et que nous les invitons à venir nous rejoindre pour cultiver la mémoire de ce lieu chargé d'Histoire. Renseignements au 05 63 60 85 97. Courriel : castelproust@orange.fr - site www.sauvegarde-chateau-castelnaudelevis.sitew.com



CLUB DE BRIDGE : Des parties libres sont organisées deux fois par semaine, le mardi et le vendredi de 14h à 18h à la maison pour tous. Les donnes sont, soit préparées à partir d'un livret commenté, soit distribuées. Des places sont disponibles, donc nous invitons les personnes intéressées, à venir jouer dans un premier temps. Elles pourront franchir ensuite le pas de l'inscription si l'ambiance leur convient. Une initiation ou une remise à niveau peut être organisée en toute simplicité pour celles qui en éprouveraient le besoin. Contact : 0563460645



BIBLIOTHEQUE : À l'heure du numérique, le livre « papier » reste majoritaire dans le choix des lecteurs. Les passionnés de lecture ne renoncent pas au plaisir de tenir un livre, tourner les pages et ... sentir l'odeur du papier. On connaissait les bienfaits de la lecture (connaissances, imagination, mémoire ...), on découvre maintenant qu'elle prolonge l'espérance de vie : 30 minutes de lecture par jour permettrait de vivre 23 mois de plus (étude réalisée par l'université de Yale USA).

Peu importe vos préférences littéraires, venez découvrir les 2500 ouvrages – adulte et jeunesse - de la bibliothèque. Vous en trouverez toujours un pour captiver votre attention, oublier le stress et vous apporter du plaisir. Un échange mensuel avec la bibliothèque Départementale d'Albi permet aussi de satisfaire vos demandes. Accueil : mercredi après-midi de 14 à 17h et samedi matin de 9h30 à 11h30.

ADMR

L'ADMR de Castelnau de Lévis, Bernac et Sainte Croix a été créée en 1965 pour aider les grandes familles avec enfants. Les enfants ont grandi et leurs parents ont vieilli. Aujourd'hui ces mêmes parents vivent plus longtemps et se trouvent souvent seuls, isolés, et parfois touchés par la maladie loin de leurs enfants. Les aides apportées par les politiques publiques leur permettent de rester le plus longtemps possible dans leur maison.

Cinquante ans après, la vocation et le rôle de l'ADMR n'ont pas changé. L'association apporte toujours son aide aux familles, toutes générations confondues. Elle est gérée par des bénévoles qui organisent les interventions des aides à domicile dans les familles. Elle intervient pour aider les accidentés de la vie et les personnes dépendantes, mais assure aussi la garde des enfants pendant que les parents travaillent.

L'équipe assure une permanence à la Maison pour Tous rue Sicard Alaman à Castelnau de Lévis le mardi matin et le vendredi après-midi. Elle est à votre écoute au 05 63 56 29 86 ou le 06 47 06 42 18.

A la veille de 2017 les membres de l'association vous souhaitent une bonne année nouvelle : Qu'elle vous apporte bonheur et santé !



TCCL

Une nouvelle saison a débuté avec un nouveau bureau qui veut, bien sûr, conserver l'ambiance détendue et conviviale qui y règne et dans laquelle il est bon de pratiquer le tennis en loisir ou en compétition.

Les cours sont assurés par deux moniteurs, Cathy et Thierry. Plusieurs équipes sont engagées (deux féminines, une masculine et un double féminin) en compétition départementales et régionales. Il y a toujours possibilité d'intégrer le club en cours d'année, de prendre une carte pour avoir accès aux terrains, pour taper la balle !

Pour tout renseignement Flavie 06 36 53 80 37.

Toute l'équipe du TCCL souhaite de bonnes fêtes aux habitants de Castelnau de Lévis.



COMITE DES FÊTES

Le Comité des fêtes tient à remercier très chaleureusement tous les bénévoles pour leur travail avant, pendant, et après la manifestation. Ces remerciements s'adressent également à tous les acteurs et intervenants pour leurs animations et concerts.

Merci également aux villageois pour leur présence et leur accueil lors des aubades, aux généreux donateurs, sans oublier Monsieur le maire pour la mise à disposition des locaux et l'apéritif offert où convivialité et bonne humeur se sont côtoyées.

Nous souhaitons aux Castelévissennes et Castelévissiens de joyeuses fêtes de fin d'année et leur donnons rendez-vous à l'assemblée générale qui se tiendra en ce début d'année.



CASTELNAU VELO TEAM

Fin de saison pour le VTT, marquée par la course de juin organisée cette année par le club sur le site de Cap Découverte.

Deux belles journées, intenses, plutôt ensoleillées, avec une belle participation : 80 coureurs pour le trophée régional des jeunes vététistes. Belles performances pour nos plus petit dans le RJV Midi Pyrénées : Antoine Petit 4^{ème}, Joris Assié 5^{ème}. En minimes : Raphael Tranier 16^{ème}. En cadets : Lucas Zaczynski 10^{ème}.

Mention spéciale pour notre unique benjamine Perrine Pauwels qui monte sur la 2^{ème} marche du podium au Trophée, au championnat XCO et au championnat Midi Pyrénées. Les plus grands ont testé l'enduro avec plus ou moins de péripéties... mais toujours avec beaucoup de plaisir.



MILLE ETOILES POUR L'ENFANCE

2016 fut riche en évènements de qualité : concerts, conférences, avec deux points d'orgue : Du 30 juin au 9 juillet, le tournage par France Télévision pour la future émission « Vous êtes super » de l'embellissement et de l'achèvement des berges du Carla grâce au dévouement de bénévoles et d'amis de l'association venus apporter leur aide, une belle leçon d'entraide dans la convivialité qui s'est achevée le 9 juillet par une fête où les invités sont arrivés en gabarre et terminée par un magnifique feu d'artifice offert par la production. Du 17 au 25 septembre, incluant les Journées du Patrimoine, une magnifique et rare exposition de peintures aborigènes a attiré un public nombreux et intéressé, faisant ainsi connaître un peu plus notre association et le Carla.



L'année culturelle s'est achevée par le traditionnel concert de la Sainte Cécile le 20 novembre avec « Los Cançonnaires », chœur d'hommes bien connu dans la région, au répertoire varié, airs traditionnels basques, catalans, occitans et variétés françaises, toujours au profit des enfants malades.

Un grand merci à tous nos amis et spectateurs fidèles qui nous permettent ainsi, chaque année, d'effectuer de nombreux dons pour ces enfants. Les visites de l'église continuent, même en hiver car l'église est chauffée, tous les dimanches et jours fériés de 14h à 18h. Renseignements au 06 79 42 27 62 et sur www.lecarla.fr. Mille Etoiles pour L'Enfance vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



**Un grand merci aux rédacteurs de cette rubrique
pour leur efficace et diligente collaboration**

EMBALLAGES MÉNAGERS



Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques, boîtes cartonnées...

PAPIERS



Journaux, prospectus, magazines...

ORDURES MÉNAGÈRES



Autres déchets...

VERRE



Bouteilles, bocaux, pots... (sans bouchons ni capsules)

En 2009, près de **26 422 TONNES DE DÉCHETS MÉNAGERS** ont été collectées soit **335 KG/HAB./AN.**

TRIER

C'EST BIEN POUR LA COMMUNAUTÉ

En 2009, plus de **5 450 TONNES D'EMBALLAGES MÉNAGERS** (verre, emballages secs) et papiers ont été collectées sur l'agglomération.

	Arthès	Cambon d'Albi	Corlus	Castelnou-de-Lévez	Cunac	Débat	Freignorries	Labastide-Débat	Lescurre d'Albigeois (nord)	Lescurre d'Albigeois (sud)	Le Séquestre	Marsac-sur-Tarn	Puygazon	Rouffiac	St Juéry (nord)	St Juéry (sud)	Salies	Terssac
LUNDI																		
MARDI																		
MERCREDI																		
JEUDI																		
VENREDI																		



ATTENTION ! Erreur fréquente facile à corriger...

Je ne dois pas déposer les petits emballages en plastique ou en polystyrène, les pots de yaourt, les films et sacs plastiques dans les sacs ou bacs jaunes, mais avec les ordures ménagères.

À SAVOIR ! Une année est composée de 52 semaines.

- ① Les semaines impaires sont les semaines 1, 3, 5 etc.
- ② les semaines paires sont les semaines 2, 4, 6 etc.